



## **ALERTE : AVEC LE PROJET DE LOI FONCTION PUBLIQUE**

**Demain, serons-nous encore fonctionnaires ?**

**Demain, aurez-vous encore votre outil de formation ?**

Le gouvernement a présenté un projet de loi sur la fonction publique. Il passe au conseil des ministres le 27 mars.

**Ce projet de loi n'est pas un projet de « réforme » de la fonction publique,**

**c'est la destruction du statut et du service public**

**c'est l'organisation du premier plan social de 120.000 suppressions de postes de fonctionnaires,**

Ce projet de loi, c'est :

- La généralisation de la précarité dans toute la fonction publique
- La suppression du statut pour des dizaines de milliers de fonctionnaires renvoyés dans le privé
- La disparition du droit à la carrière et la généralisation de l'arbitraire et du favoritisme
- L'allongement immédiat de la durée du temps de travail

**Le projet de loi « Fonction Publique », c'est la privatisation du CNFPT.**

Votre outil de formation, le CNFPT est particulièrement visé par le projet de loi.

Le gouvernement veut transformer le CNFPT en un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) par voie d'ordonnances (article 20) sur la base d'un rapport parlementaire.

La privatisation du CNFPT,

- C'est la fin d'un service public de formation professionnelle au service de la carrière des agents
- C'est la fin de l'égalité d'accès à la formation pour les agents des collectivités locales
- C'est la fin d'une formation professionnelle qui répond aux besoins des agents. C'est une formation professionnelle uniquement au service des employeurs territoriaux sur ce qui est rentable.

Je soutiens les revendications de l'intersyndicale CGT-FO-SUD-UNSA du CNFPT :

- RETRAIT DU PROJET DE LOI « FONCTION PUBLIQUE » DU GOUVERNEMENT
- ABANDON DU RAPPORT PARLEMENTAIRE SUR LE CNFPT ET DE TOUTES SES PRECONISATIONS

Nom Prénom	Collectivité	Signature

A renvoyer à : Intersyndicale CGT-FO-SUD-UNSA du CNFPT 80, rue de Reuilly 75012 PARIS  
intersyndicats@cnfpt.fr